Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260126-DELIB2026002-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON

SEANCE DU 26 JANVIER 2026 (*ouverte à 20h03)*

DATE DE CONVOCATION : 20 JANVIER 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 21

PRESENTS (11) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Brigitte BOUGUET, Jérôme TOUTAIN, Nadège LOLLIVIER, Thomas BOULAY, Isabelle HEDAN, Frédéric MORVAN, Yves DEBRUYNE, Annaig PEDRON, Audrey LETERTRE,

PROCURATIONS (2) :
Françoise BONHOMME donne pouvoir à Isabelle HEDAN
Philippe RENAUX donne pouvoir à Matthieu POLLET

EXCUSES (8) :
Léonard DARRAS, Fanny LEROY, Karen FIANCET, Medhi MAINGUENÉ, Patrick MAINGUENE, Abderrahim ACHAGUI, Delphine POSNIC, Mickael QUIMBERT

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric MORVAN

2026.002 – 5.7
CADRE DE VIE – ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL DE RENNES METROPOLE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE 2024

Annexe : Rapport annuel sur le prix et la qualité de service et synthèse

Frédéric MORVAN, conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux opérations d'aménagement, présente le rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux établissements publics de coopération intercommunale, vous trouverez ci-joint le rapport annuel d'activités sur le prix et la qualité de service en matière d'assainissement pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **PRENDRE ACTE** de cette transmission.

Pour extrait conforme, le 28 Janvier 2026

Le secrétaire de séance,
Frédéric MORVAN

MAIRIE DE SAINT-ERBLON (35 Ille-et-Vilaine)

Le Maire,
Matthieu POLLET